



ARVERNE TROPHY

Epreuve Mixte



Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve mixte ouverte à tous les clubs du Comité Territorial de Golf des Pays d'Auvergne affiliés à la FFG.

Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe, sauf sur dérogation accordée par la Commission Sportive du CT à tous clubs qui en feraient la demande.

POUR LES EQUIPIERS : Inscrit membre de l'Association Sportive du club représenté et membre de ce même club. la licence doit être active, certificat de l'année ou questionnaire de santé, de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits

Pas de limitation d'index ; cependant une joueuse ou un joueur dont l'index supérieur à 36 sera ramené à 36

ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA, elle doit être renvoyée à l'adresse indiquée sur ce même formulaire

INSCRIPTION DES JOUEURS – EQUIPES - DROIT DE JEU

L'inscription des joueurs doit être faite par Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins** avant chaque épreuve. Le maximum de joueurs par équipes inscrit sur extranet pourra être de 12, mais seulement 6 composeront l'équipe.

Un ou une capitaine par équipes sera déclaré.

Les équipes de 6 joueurs maximum pourront être mixte.

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu qui sera voter lors de l'AG du Comité. Le prix du repas ne devra pas dépasser le tarif voter à l'AG du Comité (AG du Comité 31 janvier 2026)

ROLE DU CAPITAINE

C'est le capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes de scores
- ✓ Informera par mail le responsable de la commission sportive de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, comsportive.ct@orange.fr et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueurs (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipiers inscrits).
- ✓ Le capitaine ou le club préviendra le restaurant du club organisateur 48 heures avant le jour de l'épreuve **le nombre de joueurs qui ne participe pas au repas.**
- ✓ Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club si l'annulation n'a pas été faite sous le délai requis

FORME DE JEU

STABLEFORD / mixte / **Brut** / **NET** / 18 Trous

Départs : Repère 3 (Jaune) pour les Messieurs et Repère 5 (Rouge) pour les Dames

Les départs en shot-gun à 9h30 seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve ainsi que le temps de jeu



ARVERNE TROPHY

Epreuve Mixte



CLASSEMENTS

Classement du jour par équipe :

Quel que soit le nombre de joueurs composant l'équipe on retiendra la somme des 3 meilleurs scores Net et Brut afin d'établir un classement .

Le score de l'équipe pris en compte pour le classement = (somme des 3 scores max en Net) + (somme des 3 scores max en Brut)

Au cas où une équipe serait incomplète, on attribuera le plus mauvais score en Net et Brut du jour à chaque équipier manquant d'une même équipe afin que cette équipe participe au classement du jour

Au cas où une équipe est forfait, on lui attribuera le plus mauvais cumul des cartes non prises en compte afin de moins la pénaliser au classement général.

- ✓ *En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la meilleure somme (Net et Brut) des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour*

Classement général par équipe :

La somme des scores (max score Net +max score brut) au fil des tours

En cas d'égalité au classement général le départage s'effectue par la meilleure somme des cartes du jour non prise en compte

COMITE DE L'EPREUVE & ORGANISATION SPORTIVE

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mise en place par la CS du Club recevant la compétition. Si un membre du Comité Territorial est présent, il devra être intégré au Comité d'épreuve.

Organisation :

Recording : Afin d'éviter tout litige ou réclamation, une salle ou un emplacement distant et une personne du Comité de l'épreuve devra être à disposition pour gérer et surveiller le recording.

Briefing : Le Comité d'épreuve s'attachera, avant le départ de l'épreuve, à faire un briefing en rappelant notamment :

- Les règles locales
- Le temps de jeu imparti pour jouer l'épreuve
- Les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquent
- Chaque groupe ayant terminé sa partie se devra de rejoindre au plus vite la salle où l'emplacement de recording où devront se faire les relevés de score et le dépôt des cartes.

En cas de retard déraisonnable, le Comité, après avoir entendu les joueurs du groupe, pourra retenir des circonstances atténuantes ou appliquer pour tous les joueurs du groupe la pénalité générale sur le dernier trou joué pour infraction à la règle 5.6

PRIX ET RECOMPENSES

A l'issue du dernier tour, les trois premières équipes seront récompensées, un trophée sera confié pour une année à l'équipe classée 1^{ère}